

**CONCOURS DE RECRUTEMENT D'INFIRMIERES ET D'INFIRMIERS DE  
L'EDUCATION NATIONALE  
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Session 2019

**Corrigé**

**PRESENTATION :**

**QUESTION 1 :**

**Vous êtes infirmier scolaire dans un lycée professionnel et Elisa, élève interne de 17 ans en section conduite transport routier vous est signalée par des professeurs de théorie et de pratique de conduite, comme étant passive, parfois anormalement euphorique, souvent somnolente et avec des résultats scolaires en baisse... Les craintes s'avèrent justifiées et l'élève avoue consommer du cannabis.**

**Dans un second temps, vous apprenez qu'elle consomme également de l'alcool lors de ses sorties le weekend.**

**1- Quelle est votre démarche immédiate auprès de cette élève ?**

**2- Entretien:**

- Convoquer l'élève en lui indiquant l'inquiétude de ses professeurs.
- Instaurer une relation et un climat de confiance afin d'avoir un moment d'écoute et d'échanges et d'évoquer la fréquence des consommations.
- Evoquer avec Elisa les observations faites par ses professeurs : ne pas banaliser l'acte et rester dans un rôle de prévention, sans jugement : obtenir les renseignements nécessaires afin d'évaluer l'existence de problèmes dus à sa consommation de cannabis et d'alcool, créer du lien (pourquoi cette prise de substances : voir s'il existe des problèmes au lycée, dans la famille...).
- Poser un diagnostic infirmier.
- Informer Elisa sur les risques associés à la prise de cannabis et d'alcool : lui expliquer la dangerosité d'une addiction sur sa santé et sa scolarité (scolarisée en section conduite transport routier).
- Prévenir et recevoir les parents d'Elisa (selon la situation d'Elisa et sa situation familiale, proposer un suivi extérieur : consultation jeunes consommateurs, psychologue, médecin, ...) ; Proposer un rendez-vous avec le médecin scolaire et rassurer les parents de la disponibilité de l'infirmière dans le suivi de la prise en charge d'Elisa au lycée.
- Prévenir le médecin scolaire.
- Si besoin, faire le lien avec l'assistante sociale du lycée (problèmes familiaux ?).

- Voir avec l'enseignant de la section pour suspendre les cours de conduite.
- Mettre au courant le chef d'établissement.
- Prise en charge d'Elisa dans la durée, et liens avec les partenaires extérieurs.

### **3- Quelles actions mettez-vous en place pour prendre en charge ces addictions et avec quels partenaires ?**

**De façon individuelle ?**

**De façon collective ?**

#### **Action individuelle:**

- Mise en place du suivi de cette élève :
  - S'informer sur la régularité des rendez-vous à la consultation jeunes consommateurs
  - S'informer auprès de la famille de la mise en place d'un suivi médico-psychologique
  - Vérifier auprès de l'équipe pédagogique le réinvestissement scolaire de l'élève
  - Faire le lien avec le médecin scolaire par rapport à la capacité de reprise des cours de pratique de conduite
  - Faire le lien avec l'assistante sociale et la psychologue de l'éducation nationale : évaluation de la prise en charge de l'élève par sa famille
    - Selon cette évaluation, une information préoccupante peut être envisagée si la famille est défaillante

#### **Action collective:**

- Proposer la mise en place d'action de santé sur la prévention des conduites addictives.
- Dans le cadre du CESC, avec l'administration, le chef des travaux, l'équipe éducative et pédagogique, selon l'évaluation des besoins dans chaque section (questionnaires), programmer des actions d'informations concernant les substances psycho actives et les risques associés à leur consommation sur le plan santé individuelle, mais aussi sur le plan professionnel.
- Dans le cadre du Comité Hygiène et Sécurité, mener une réflexion pour promouvoir à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité dans le Lycée Professionnel et au respect de la réglementation dans le cadre de la section conduite transport routier, et plus généralement dans les ateliers où sont utilisées des machines dangereuses.
- Renforcer la vigilance des personnels du lycée professionnel en les informant sur les signes évoquant une consommation de cannabis et d'alcool (agitation, rires, troubles de la coordination, somnolence...) et sur la conduite à tenir (lien avec l'infirmière, le CPE, protocole...).

- Dans la classe section conduite transport routier :
  - Intervention auprès des élèves de la classe sur les dangers de consommation alcool et cannabis : danger accru par rapport à la formation spécifique de ces élèves ; responsabilité ; rappel à la loi
- Auprès des élèves de l'internat :
  - Informer les surveillants d'internat sur le repérage et les risques associés d'une addiction et la nécessité du partage de l'information.
  - Mise en place de groupes de parole par l'infirmier avec l'aide si nécessaire de partenaires extérieurs.
  - Mise en place pour et par les élèves d'ateliers de création d'outils de prévention en faveur de la lutte contre les addictions (BD, flyers, affiches, films,...)
  - Evaluation par l'infirmier du climat scolaire à moyen et long terme.

## **QUESTION 2 :**

**Vous êtes infirmier dans un collège. Vous programmez le dépistage infirmier obligatoire, (soit un groupe de 50 élèves).**

**Définissez le dépistage infirmier. Comment l'organisez-vous ? Énumérez les actes infirmiers.**

### **Définition du dépistage**

Les élèves bénéficient lors de leur douzième année, d'un dépistage infirmier obligatoire (arrêté du 03 novembre 2015). Il permet de repérer les problématiques de santé physique ou psychique et d'hygiène de vie.

### **Organisation du dépistage**

Les parents sont informés par écrit de l'organisation de ce dépistage ; ils doivent remplir un questionnaire confidentiel à remettre par l'élève, à l'infirmier scolaire. Ils peuvent assister à l'examen sur leur demande.

L'élève doit apporter son carnet de santé.

Le planning des consultations infirmières est élaboré en concertation avec le chef d'établissement, la vie scolaire et les enseignants.

Il est porté à la connaissance des membres de la communauté éducative pour convocation des élèves.

L'infirmier s'entretient avec l'élève sur ses conditions de vie; et effectue le dépistage obligatoire.

### **Les actes infirmiers**

Ce dépistage comprend :

- Analyse des antécédents de l'enfant
- Prise en compte des observations recueillies auprès des parents et de l'équipe éducative
- Vérification des vaccinations obligatoires

- Examen staturo-pondéral
- Dépistage des troubles visuels
- Dépistage des troubles auditifs
- Hygiène bucco-dentaire
- Hygiène de vie (habitudes alimentaires et rythme des repas, propreté corporelle, sommeil, loisirs, activités physiques et sportives extra-scolaires, développement pubertaire, difficultés scolaires)
- Dépistage de la statique vertébrale

Au cours de l'entretien, des recommandations et des conseils en santé seront prodigués à l'élève.

A l'issue de cet entretien, les résultats sont inscrits dans le carnet de santé.

Si une problématique est relevée, un avis infirmier est adressé à la famille pour consultation ou orientation vers un professionnel de santé.

Si nécessaire, un lien peut être fait avec les membres de la communauté éducative (enseignants, assistante sociale et/ou médecin de l'éducation nationale...).

L'infirmier suivra le retour de l'avis formulé.